

Compte rendu de l'Assemblée Générale Association Sportive du lycée Jeanne d'Albret

Mercredi 1 octobre 2014
13h30-14h30
-salle des professeurs-

Ordre du jour

- 1/ Election du bureau de l'AS : (M. GENEAU, président de droit)
A Élire: secrétaire (M.Poinsot), Trésorier (M.Ganne), vice-président élève(s) et parent(s)
- 2/ Rappel du bilan de l'AS 2013-2014 et objectifs 2014-2015.
- 3/ Bilan financier.
- 4/ Nouveautés.
- 5/ Questions diverses et perspectives à débattre.

Présents: Mme Christmann, Mme Maurent, Mme Loizeau, Mme Barberon, M.Ganne, Marcato, Robbe, Poinsot.
40 élèves de toutes les activités.

1/ Election du bureau de l'AS : (M. GENEAU, président de droit, représenté par Mme Christmann)

A Voter:

Secrétaire (M.Poinsot), **Elu**
Trésorier (M.Ganne), **Elu**
vice-président parent1: **Catherine MAURENT élue**
vice-président élève1 : **PAUL Olivier élu**
vice-président élève2 : **Hugo Jeanmougin élu**

2/ Rappel du bilan de l'AS 2013-2014 et objectifs UNSS et AS Jeanne 2014-2015.

- Le plan départemental UNSS 2014-2015 met l'accent sur trois points :
1. L'accessibilité à TOUS du sport scolaire, en veillant notamment à un maximum de parité filles/garçons. Les filles inscrites sont très minoritaires sur notre département mais aussi au niveau national. Notre As est globalement mieux équilibrée avec 44% de filles.
 2. La promotion d'une pratique innovante. (TICE très utilisée par notre As)
 3. Une AS porteuse de valeurs (citoyenneté, responsabilité, fair-play, convivialité...)
Notre AS a validé 14,6% de Jeunes Officiels (très au dessus de la moyenne district ou

nationale aux environs de 7%), récompenses des élèves méritants etc...

L'AS de Jeanne reprend aussi les finalités de son district n°17:

Objectifs généraux :

Pôle Compétition: Rencontres à finalités Académique ou Nationale

Pôle Responsabilisation: Développer la formation des JO

Pôle Développement: Rencontres à finalité Départementale Pôle Innovation: Internat d'Excellence et utilisation des TICE

Organisation et participation nombreux championnats: Volleyball Handball

Badminton Futsal Rugby Natation Escalade VTT

Formation et certification de jeunes officiels, Vie associative au sein des AS Organisation et participation.

Aide à la pratique des élèves de l'internat d'excellence de Marly le roi par l'accueil dans les AS du district. Utilisation de la convention jointe en annexe du projet de District.

Objectifs spécifiques :

1 - Faire vivre une pratique sportive cohérente dans le district de St Germain en Laye en fonction des spécificités des nombreux établissements qui le composent.

2 - Possibilité de signer une convention entre les AS du district qui le souhaitent afin de permettre aux élèves de ces établissements d'être accueillis par une autre AS.

3 - Coller le plus possible au projet départemental UNSS.

4 - Tirer le meilleur parti des installations et des conditions financières par la mutualisation des moyens

5 - Permettre la pratique du plus grand nombre en conservant la qualité des activités proposées.

6 - Permettre aux élèves de pratiquer à "leurs" niveaux les activités choisies sur l'ensemble de l'année.

7 - Mobiliser les élèves et les enseignants sur des journées exceptionnelles (temps forts) → cross du district et départementaux, finales départementales de sports-co, ou activités individuelles.

➤ Rappel bilan Jeanne et objectifs 2014-2015.

Synthèse 2013-2014 :

L'effectif brut des licenciés 2013-2014 fut de 134 licenciés. Nous avons perdu 42 élèves par rapport à 2012-2013. En proportion de l'effectif global du lycée, cela correspond à une baisse de 2,6% malgré tous les efforts importants pour dynamiser notre AS. Nous avons perdu 3.7% de garçons et 1.6% sur notre effectif fille.

Nos efforts sont donc à poursuivre en 2014-2015 pour notre AS qui avait un socle solide autour des 170-180 licenciés depuis plus de 5 ans. Cette érosion du nombre des licenciés est donc à surveiller.

Nous espérons que cette diminution de l'effectif de 2013-2014 ne relève que d'un phénomène épisodique et circonstancielle bien que cette tendance fut constatée dans beaucoup de lycées des districts environnants.

La participation aux entraînements, toujours assidue durant les 2 premiers trimestres semble s'étioler à l'approche des examens ou lors de certaines périodes scolaires (bacs blancs, TPE, Bac). Les séances se déroulent dans un climat convivial et un très bon niveau d'engagement dans toutes les activités.

Le nombre de Jeunes officiels est très satisfaisant dans certaines d'activités. Nous saluons la persistance du groupe VTT à ce sujet et le record du groupe Escalade en 2014.

L'état d'esprit des élèves et donc toujours très positif et porteur pour l'identité de l'établissement qui voit aussi désormais le CVL collaborer en son sein (journée AS Flash). Cela engendre des résultats sportifs globalement satisfaisants surtout en Escalade, VTT et en Cross cette année, l'ensemble faisant la renommée de Jeanne auprès des autres lycées.

Le « séjour montagne » est installé semble-t-il durablement.

Les animateurs doivent encore accentuer leur communication sur le site EPS pour mieux faire valoir notre dynamisme auprès de tous sur le site EPS. Concernant le cahier d'AS, les procédures électroniques de mise à jour simplifiées doivent inciter chaque activité à le remplir plus régulièrement.

La trésorerie en baisse ne nous permettra pas d'investir pour cette année. En conséquence, il faudra distribuer notre stock restant de maillots AS pour la rentrée 2014 en attendant un éventuel réassort lié aux rentrées des nouvelles cotisations 2014-2015.

Cette année les inscriptions semblent de nouveau à la hausse.

➤ **Débat: des idées pour retrouver une AS encore plus attractive ?**

Juliette aimerait avoir plus de goûtés.

Réponse de M. POINSOT: Si les goûtés renforcent une bonne convivialité, cela ne doit pas occuper une part importante des dépenses, notre budget étant serré, la priorité de nos dépenses doivent aller aux transports pour les rencontres. (Car=de 350 à 600 euros).

M. ROBBE ajoute que l'as, c'est aussi et surtout l'occasion de rencontres avec d'autres établissements, d'autres élèves, et entre les sections de l'AS. Un tournoi de volley open en préparation ?

Il faudra donc que, si goûtés supplémentaires il y a, ce soit à l'initiative des élèves, qui auront donc l'occasion de faire déguster leurs meilleures recettes.

➤ **VOLET SPORTIF**

- Bilan sportif satisfaisant dans toutes les activités, plusieurs titres départementaux, académiques.
- Très forte augmentation du nombre de licenciés cumulant plusieurs activités. (47 élèves a pratiqué au moins 2 activités. (+23)
- Le VTT n'est apparemment pas encore assez attractif mais sera maintenu au moins une année supplémentaire dans l'attente d'une augmentation de l'effectif.
Il faut renforcer notre communication au sein de toutes les classes pour le promouvoir.

Presque tous les objectifs visés dans le projet 2013-2014 seront reconduits pour 2014-2015 (voir rapport général d'activité de mai 2014 sur le site EPS), il reste donc souhaitable :

- D'inciter davantage nos licenciés à s'investir dans les compétitions en plus grand nombre malgré les réticences parfois exprimées.
- D'élargir le nombre de Jeunes Officiels à toutes les sections bien qu'encore en augmentation globalement pour atteindre un excellent taux général.
- Accentuer la communication sur le site EPS pour mieux faire valoir notre dynamisme auprès de tous. Il est dommage de ne pas rendre plus lisible et visible notre investissement positif et nos bons résultats dans les compétitions.
- La journée « AS flash », journée du sport scolaire. Une formule à changer? Maintien contestable par rapport à sa faible efficacité sur le recrutement de nouveaux licenciés.
Nous préférons donc revenir à la formule "AS PORTES OUVERTES": chaque élève pourra

s'essayer gratuitement à toutes les activités sur les heures de cours prévues sur une durée d'une semaine.

Mme Christmann propose "d'affilier" les objectifs de l'AS à ceux du comité hygiène et sécurité et du fse pour promouvoir les objectifs de citoyenneté et de santé (sommeil, alimentation..etc...) Reste à définir le cadre et le calendrier des actions. Nous attendons des propositions.

- Prévoir une rotation d'encadrement des professeurs pour les CROSS de Verneuil (3 dates -> District : 19 novembre. - Dépt : 26 novembre - Acad : 3décembre)

Responsables confirmés:

District : M. Robbe et Marcato Dépt : M. Ganne/Me. Loiseau Acad : Me Barberon

- Le cahier d'AS est maintenant pleinement fonctionnel. Il s'agit d'un fichier partagé sur le serveur Google Drive. Il peut être mise à jour facilement par chacun à tout moment. Un nouvel onglet « calendrier des compétitions » accessibles aux profs et cpe.

Il faudra le remplir le plus tôt possible pour qu'il soit mis à l'affichage chez les cpe...et devant le tableau des absences prof propose M.Robbe.

- La cérémonie des récompenses AS peut-elle être restaurée si nos finances le permettent ? Conjointement avec une possible réintégration de la journée des jeunes talents?

Décision: le bureau va se réunir pour décider de cette éventualité en fonction des finances. Cette cérémonie aurait lieu à L'AG bilan, fin mai.

3/ Bilan financier (Mr Ganne)

RAPPORT FINANCIER (AG Mai 2014) actualisé au 2 Sept 2014

COMPTES ASSOCIATION SPORTIVE JDA pour l'année scolaire 2013-2014

SOLDE AU 01/05/2014 = 646,65 euros

A titre indicatif le solde au 02/09/2013 était de 1258,27 euros

DATE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
17/09/13	Frais postaux Préfecture nouveaux statuts AS	3,90	
17/09/13	Frais impression Préfecture nouveaux statuts AS	9,80	
17/09/13	Matériel AS Futsal (ballons et gants)	151,85	
20/09/13	Matériel AS BAD (filets et volants)	609,30	
03/10/13	Goûter AG	17,88	
07/10/13	Affiliation UNSS du 12/09/13	80,00	
19/10/13	Matériel AS VTT (matériel maintenance/crevaision)	27,90	
24/10/13	Goûter AS Futsal	15,20	
06/11/13	Goûter AS Volley	18,77	
20/11/13	Cross district (épingles dossards + goûter)	29,49	
20/11/13	AS Fustal Journée district (goûter établissements)	23,89	
22/11/13	Cotisations licenciés		4410
06/12/13	Prélèvement UNSS contrat AS 1/3	705,74	
11/12/13	Cotisation UNSS District	2050	
13/12/13	Cross ACAD déplacement	17,30	
17/12/13	AS Volley Tournoi Noël (lots et goûter)	66,16	
19/12/13	Cotisation assurance maif	105,84	

26/12/13	AS V.T.T.	27,90	
27/12/13	AS Volley (ballons) casal sport	125,00	
06/01/14	Prélèvement UNSS contrat AS 2/3	705,74	
07/01/14	AS Futsal J3 départementale (goûter établissements)	44,76	
08/01/14	AS Volley (goûter)	18,77	
10/01/14	Cotisations licenciés		258
05/02/14	Prélèvement UNSS contrat AS 3/3	705,74	
11/03/14	Cotisations licenciés		255
12/03/14	Cotisations licenciés		153
26/03/14	AS Futsal J5 départementale (goûter établissements)	26,69	
09/04/14	AS Escalade taxi académique	100	
		-5687,62	+5076
	SOLDE AU 01/05/2014 = 646,65 euros		
à venir			
30/05/14	Remboursement District goûters établissements		86,87
30/05/14	AS VTT ACAD déplacement	452,00	
01/07/14	Remboursement District goûters établissements		68,71
29/07/14	Subvention conseil général des Yvelines		498,00
		-6139.62	+6987.85
	SOLDE AU 02/09/2014 = 848,23 euros		

Projet de recettes pour 2014-2015 :

- Cotisations des licenciés avec l'objectif d'inscrire un nombre de licenciés supérieur à 2013-2014, subvention du conseil général des Yvelines sous réserve de leur reconduction, compte tenu de la période restrictive. Procédure à réaliser uniquement sur leur site.

Projet de dépenses spécifiques (hors droits affiliation UNSS et transports) pour 2014-2015:

- Affiliation UNSS 2117€ de cotisation+80€ de forfait=2197€
- Cotisation district environ 2100€

Soit un seuil d'équilibre financier à 4197/51 Euros de licence= 85 licenciés environ

- Projet d'investissement en matériel : impossible pour le moment.

4/ Nouveautés (et rappels importants)

- Virginie Brenner est remplacé par Florence Barberon qui proposera aussi Natation et Remise en forme pour maintenir une continuité avec les anciens licenciés.

De plus, elle s'est proposée d'ouvrir **une page Facebook** pour orienter davantage notre communication vers l'extérieur et nous adapter davantage aux modes de communication très usuels de nos élèves. Le site AS est cependant très visité dans sa rubrique AS, mais surtout par nos élèves licenciés et leurs parents.

Toutefois, les commentaires seront bloqués pour éviter tous dérapages et la gestion de

modération trop lourde et complexe à réaliser.

Décision du Président de l'AS, chef d'établissement : Oui Non **En attente**

- Rappel du protocole des sorties et des compétitions AS du mercredi à traiter comme une sortie scolaire classique avec autorisation du chef d'établissement et l'imprimé d'autorisation parentale spécifique. (voir l'imprimé dans Google drive)
- **La commande des licences** via le site UNSS « opuss». Si on souhaite faire valider un JO, les licences dûment renseignées (nom, APSA, date naissance, etc..) avec en plus :
 - Pour les **compétiteurs départementaux et académiques**, la licence doit pouvoir être accompagnée d'un justificatif d'identité soit :
 - En téléchargeant la **photo sur la licence**. Elle peut être exigée à tout moment de la compétition imprimée ou sous forme numérique. (document groupé possible)
 - En accompagnant la licence d'un document officiel **avec photo** prouvant l'identité de l'élève (carnet de correspondance possible).
 - Les licences doivent être présentées signées et tamponnées par le chef d'établissement lors de ces compétitions.
 - Pour les **JO** :
 - Les licences doivent aussi être complétées dans la **case « commentaires »**. On doit y mentionner la **compétition et/ou la formation de validation**. Après vérification et accord du service départemental, seule la licence témoignera de sa validation et doit être imprimée ou présentée sous forme numérique. (Téléphone, tablette, etc...)
 - Au niveau Académique, un bordereau téléchargeable sur opuss doit en plus être envoyé au service régional par chaque professeur et par activité pour être présenté signé et tamponné lors des compétitions. Il faut maintenant préciser sur le site, l'activité principale de l'élève à l'AS, sa classe, et la photo numérisée de l'élève peut y être adjointe.
 - **Nous vous demandons encore d'être très attentif aux erreurs de double inscription.**

Toute licence non conforme peut être sanctionnée de **10 euros** d'amende pour chaque élève en défaut.

- Les élèves ont désormais accès à leur licence via opuss en créant un compte LOL (licence on line) avec application téléchargeable sur le site UNSS. Ils pourront éventuellement changer leur photo et/ou modifier leur classe sur leur licence. Nous espérons qu'ils utiliseront cette fonctionnalité avec responsabilité.
- Le CVL, par l'intermédiaire de Paul Barbaste, s'était **proposé d'organiser un concours du meilleur journaliste sportif** qui serait ouvert à tous les élèves du lycée, pour relater nos compétitions sur le site EPS. Aucun élève ne s'est présenté à M. Arhes. Un « reporter » serait donc possiblement invité dans les compétitions qu'il souhaite pour produire un article publiable sur le site EPS. (Il conviendra toutefois d'être prévenu suffisamment à l'avance pour organiser le transport.) Il est donc impératif que chaque animateur puisse donner un Agenda groupé de toutes les compétitions de l'AS.
Maintien de ce dispositif?
Vote : non

Commentaire des élèves: les élèves non inscrits à l'as ne sont pas concernés par nos compétitions. Commentaire de M. Robbe: "Pourtant, certains de nos élèves se dirigent vers les écoles de journalisme après le bac".

- Il nous reste un reliquat d'une centaine de maillots. Nous devons attendre l'encaissement des nouvelles cotisations avant d'en recommander (gratuit avec la licence). Merci aux animateurs de donner au plus vite les chèques à M. Ganne et de ne fournir les maillots qu'une fois le chèque en main.

5/ Questions et perspectives à débattre.

- Séjour « eaux vives » 2ndes à renouveler. Doit-on licencier ces élèves ?
Vote : non

Contrairement à certains établissements qui le font, les professeurs estiment que c'est une façon non éthique de gonfler artificiellement le nombre de licenciés pour obtenir de subventions plus importantes (calculées aux prorata des élèves).

- Des élèves nous ont signalé ne pas pouvoir s'inscrire à l'AS le mercredi de 13h30 à 15h30 du fait de cours dans leur emploi du temps. N'est-il pas possible de déplacer ces cours ?

En attente de réponse de M. GENEAU.

- Date de la Sortie Fontainebleau fixée au : **27 mai toute la journée.**
Vote: oui

Le secrétaire.

M. Poinsot